

le mercredi 22 juin 2005

10 h

Prière.

M. Doucet (Charlotte) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition au nom de gens de Pennfield et des environs, qui ne veulent pas d'un établissement titulaire de licence d'alcool. (Pétition 49.)

M. Sherwood, du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le troisième rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 22 juin 2005

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son troisième rapport de la session.

Le comité se réunit le 21 juin 2005 à l'Assemblée législative et étudie le projet de loi 52, *Loi modifiant la Loi concernant la podiatrie*, dont il recommande à la Chambre l'adoption avec certains amendements.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par le député de Moncton-Crescent, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,
(signature)
Milton Sherwood, député

La motion d'adoption du rapport, mise aux voix, est adoptée.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. E. Robichaud :

74, *Loi modifiant la Loi sur le paiement des services médicaux* ;

par M. Lamrock :

75, *Loi concernant l'accès au collège communautaire*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient lus une deuxième fois à la prochaine séance.

M. MacIntyre donne avis de motion 113 portant que, le jeudi 30 juin 2005, appuyé par M. Jamieson, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la correspondance, y compris les procès-verbaux de réunions, les lettres, les courriels, les notes de service, les notes d'information, les notes manuscrites, les rapports, les analyses et les recherches, ayant trait à la détermination de l'évaluation de l'impôt prévue pour l'installation proposée de GNL.

M. Armstrong donne avis de motion 114 portant que, le jeudi 30 juin 2005, appuyé par M. Allaby, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre

a) les documents, notamment la correspondance, les courriels et les rapports, portant sur la formule élaborée et

b) la formule

qui établit le supplément pour le carburant que les constructeurs de routes et entrepreneurs connexes peuvent facturer à la province du Nouveau-Brunswick.

M. Albert donne avis de motion 115 portant que, le jeudi 30 juin 2005, appuyé par M. Paulin, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une ventilation des dépenses concernant le fournisseur Smith & Harroff, Inc., y compris la correspondance, les télécopies, les courriels, les contrats, les factures et toute autre documentation pour l'année financière 2003-2004 et l'année financière 2004-2005.

M. S. Graham donne avis de motion 116 portant que, le jeudi 30 juin 2005, appuyé par M. Brewer, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les propositions reçues en réponse à l'appel d'offres 1805003 du ministère de l'Approvisionnement et des Services.

M. S. Graham donne avis de motion 117 portant que, le jeudi 30 juin 2005, appuyé par M. Brewer, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les factures, la correspondance, les lettres, les courriels, les notes de service, les notes d'information, les notes manuscrites, les rapports, les documents et les analyses relativement au barème d'évaluation utilisé pour évaluer les propositions reçues en réponse à l'appel d'offres 1805003 du ministère de l'Approvisionnement et des Services ainsi que ce qui suit :

- 1) le nom des entreprises invitées à soumissionner,
- 2) le nom des entreprises qui ont présenté une soumission,
- 3) la note globale reçue par chaque entreprise,
- 4) la ventilation des points accordés à chaque critère dans le processus d'évaluation,
- 5) la façon d'accorder une note au prix dans le processus.

Sur la motion de l'hon. M. Green, appuyé par l'hon. P. Robichaud, il est résolu que la Chambre, à la levée de la séance, s'ajourne au mardi 28 juin 2005 à 13 h.

L'hon. M. Green, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre reprenne le débat ajourné sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 59 puis se forme en Comité plénier pour étudier les projets de loi 39, 40, 63, 43, 73, 60 et 70.

Le débat ajourné reprend sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 59, *Loi modifiant la Loi sur l'aquaculture*.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 59 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 59, *Loi modifiant la Loi sur l'aquaculture*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M. C. LeBlanc.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, M. Williams prend le fauteuil à titre de président suppléant du comité

La séance, suspendue à 15 h 33, reprend à 16 h 5 sous la présidence de M. C. LeBlanc.

La séance, suspendue à 16 h 24, reprend à 17 h 12 sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport des projets de loi suivants sans amendement :

- 39, *Loi modifiant la Loi sur le service d'urgence 911 ;*
- 40, *Loi modifiant la Loi sur les services aux victimes ;*
- 43, *Loi abrogeant la Loi sur l'assurance maritime ;*
- 60, *Loi modifiant la Loi sur la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme ;*
- 63, *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools ;*
- 73, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne.*

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de faire rapport de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi suivant :

- 70, *Loi visant à respecter la demande de la cité appelée The City of Saint John sur la taxation du terminal de GNL.*

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 103 (16 juin 2005).